

Conditions d'entrée dans l'espace Schengen en fonction du pays de destination

Pour les séjours de moins de trois mois, les conditions d'entrée dans l'espace Schengen sont **communes à l'ensemble des États membres**¹ :

1 - Passeport authentique et en cours de validité

2 - Visa authentique et en cours de validité :

Sont **exemptés de visa Schengen** (règlement CE n°539/2001 du Conseil de l'Union Européenne du 15 mars 2001 consolidé par le règlement du 1^{er} mars 2017) :

- Les ressortissants de l'Espace Economique Européen (les 28 Etats membres de l'Union Européenne, ainsi que l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse).
- Les pays suivants, quel que soit le motif du séjour : Albanie*, Andorre, Antigua-et-Barbuda, Argentine, ARYM (Ancienne république yougoslave de Macédoine)*, Australie, Bahamas, Barbade, Bosnie-Herzégovine*, Brésil, Brunei Darussalam, Canada, Chili, Colombie, Corée du Sud, Costa Rica, Dominique, Émirats arabes unis, États-Unis, Géorgie*, Grenade, Guatemala, Honduras, Israël, Japon, Kiribati, Malaisie, Maurice, Îles Marshall, Mexique, Micronésie, Moldavie*, Monaco, Monténégro*, Nicaragua, Nouvelle-Zélande, Palaos, Panama, Paraguay, Pérou, Saint-Christophe-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Marin, Saint-Siège, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Salvador, Îles Salomon, Samoa, Serbie* à l'exclusion des titulaires d'un passeport délivré par la direction de coordination serbe, Seychelles, Singapour, Taïwan, Timor oriental, Tonga, Trinité-et-Tobago, Tuvalu, Uruguay, Vanuatu, Venezuela. [*titulaires de passeports biométriques uniquement].
- Les citoyens britanniques qui ne sont pas ressortissants du Royaume-Uni, de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord aux fins du droit de l'Union :
 - o Ressortissants britanniques (outré-mer) [British Nationals (Overseas)]
 - o Citoyens des territoires britanniques d'outré-mer (British Overseas Territories Citizens)
 - o Citoyens britanniques d'outré-mer (British Overseas Citizens)
 - o Personnes britanniques protégées (British Protected Persons)
 - o Sujets britanniques (British Subjects)
- Les titulaires de passeports de la région administrative spéciale de Hong Kong et de la région administrative spéciale de Macao (République Populaire de Chine).
- Les détenteurs d'un titre de séjour valide dans un pays Schengen.

3 - Documents et déclarations justifiant le motif du séjour

4 - Conditions d'hébergement

5 - Frais de séjour

6 - Couverture maladie pour la totalité du séjour

7 - Billet retour : documents afférents aux garanties de rapatriement

8 - Ne pas être signalé aux fins de non-admission dans l'espace Schengen (SIS)

9 - Ne pas être considéré comme une menace pour l'ordre public, la sécurité intérieure, la santé publique ou les relations internationales de l'un des Etats membres.


Seules les modalités diffèrent (comme la forme de l'attestation d'accueil ou le montant des ressources).

Nota Bene : Les personnes soumises à visa doivent justifier l'ensemble des conditions au moment du contrôle par la police aux frontières même s'il s'agit de documents qu'elles ont déjà fournis pour obtenir le visa.

¹ Conditions d'entrée en France et dans l'espace Schengen : <http://www.anafe.org/spip.php?article274>

Les informations récoltées dans ce tableau, proviennent de sources différentes, d'où un contenu qui peut être différent d'un pays à l'autre.

	RESSOURCES	HEBERGEMENT	CONDITIONS COMMUNES
<p>Allemagne</p> <p>Informations trouvées le site « Germany visa » : http://www.germany-visa.org/schengen-visa/</p>	<p>45 euros par jour et par personne.</p>	<p>Une invitation appelée la déclaration de prise en charge, doit être demandée à l'ambassade allemande («Verpflichtungserklärung»). Elle doit comprendre les informations suivantes : nom, numéro de passeport, pays de résidence, adresse et numéro de téléphone de l'hôte et de l'invité, les dates et la raison de la visite, l'itinéraire de la visite, et tout document prouvant la relation avec l'hôte et la raison de la visite.</p> <p>Ou une réservation d'hôtel confirmée couvrant l'intégralité du séjour (par une attestation, mais pas de précision sur le paiement complet ou non de la réservation).</p>	<p>- Passeport et visa (si nécessaire)</p> <p>- Couverture maladie minimale de 30 000 euros couvrant la totalité du séjour</p> <p>- Billet retour</p>
<p>Autriche</p> <p>Informations trouvées sur le site du ministère des affaires étrangères autrichien : http://goo.gl/F72KxN</p>	<p>Pas de montant fixé pour les ressources suffisantes, le montant dépend de la durée du séjour (pas de précision sur le mode de calcul). Il peut être attesté en liquide ou sur une carte de crédit (mail du ministère de l'intérieur autrichien).</p> <p>Il est possible pour l'hôte de faire une lettre électronique de garantie. Elle doit être signée par ce dernier et transmis au département de police compétent.</p>	<p>Une réservation d'hôtel confirmée couvrant l'intégralité du séjour (par une attestation, mais pas de précision sur le paiement complet ou non de la réservation).</p> <p>Rien n'est mentionné sur la possibilité de faire une invitation.</p> <p>- Séjour touristique : Réservation d'hôtel ou preuve de ressources financières suffisantes.</p> <p>- Voyage d'affaire : Invitation signée par la compagnie. Preuve de l'emploi fournie par l'employeur.</p> <p>- Visites privées : Invitation écrite ou lettre électronique de garantie Preuve des liens économiques, familiaux et sociaux au pays d'origine.</p> <p>- Transit : Copie du visa du pays de destination. Copie du ticket de transport.</p> <p>- Etudiants : preuve de l'inscription.</p>	<p>- Passeport et visa (si nécessaire)</p> <p>- Couverture maladie minimale de 30 000 euros couvrant la totalité du séjour</p> <p>- Billet retour</p>

<p>Belgique</p> <p>Informations trouvées sur le site de l'office des étrangers : https://dofi.ibz.be/sites/dvzoe/FR/Pages/home.aspx</p>	<p>- En cas de séjour à l'hôtel : 95 euros par jour et par personne.</p> <p><i>En cas d'hébergement chez un particulier</i> : 45 euros par jour et par personne.</p> <p>- Possibilité de faire appel à un garant et présenter un engagement de prise en charge si les ressources personnelles ne sont pas suffisantes ( annexe 3bis à l'arrêté royal du 08/10/1981).</p>	<p>Une réservation d'hôtel confirmée couvrant l'intégralité du séjour (par une attestation, mais pas de précision sur le paiement complet ou non de la réservation).</p> <p>Ou une invitation de l'hôte (avec explication du lien avec l'hôte, modèle : https://dofi.ibz.be/sites/dvzoe/FR/Documents/Visite%20amicale.pdf).</p>	<p>- Passeport et visa (si nécessaire)</p> <p>- Couverture maladie minimale de 30 000 euros couvrant la totalité du séjour</p> <p>- Billet retour</p>
<p>Danemark</p> <p>Informations trouvées sur le site du service de l'immigration danoise : https://www.nyidanmark.dk/en-GB/You-want-to-apply</p>	<p>Le montant de référence est de 350 couronnes danoises par jour et par personne (47.07 euros). C'est la mission diplomatique danoise qui apprécie les ressources nécessaires en fonction de la durée du séjour et de l'hébergement (hôtel ou chez de la famille/ami) au moment de la délivrance du visa. Ce montant peut être moindre si l'étranger réside chez une personne prenant en charge tous ses frais.</p> <p><i>Pour un séjour à l'hôtel :</i> La somme d'argent doit être supérieure, à savoir 500 DKK par jour et par personne (67.24 euros).</p>	<p>Une invitation de l'hôte est recommandée, cette invitation peut prendre la forme d'un formulaire à remplir en ligne (invitation ID) ou d'un formulaire à imprimer.</p> <p>Ou une réservation d'hôtel confirmée couvrant l'intégralité du séjour (par une attestation, mais pas de précision sur le paiement complet ou non de la réservation).</p>	<p>- Passeport et visa (si nécessaire)</p> <p>- Couverture maladie minimale de 30 000 euros couvrant la totalité du séjour</p> <p>- Billet retour</p>
<p>Espagne</p> <p>Informations trouvées sur le site des affaires étrangères : http://bit.ly/1L1bwUZ</p>	<p>Le montant minimum à justifier est de 73,59 euros par jour et par personne, avec un montant total minimal de ressources de 661,50 euros ou son équivalent légal en devise (pour toute durée de séjour).</p>	<p>Une réservation d'hébergement confirmée couvrant l'intégralité du séjour (par une attestation, mais pas de précision sur le paiement complet ou non de la réservation).</p> <p>Ou une lettre d'invitation d'un particulier délivré par le commissariat de police correspondant au lieu de résidence,</p> <p>- Séjour touristique : Confirmation de réservation d'un voyage organisé avec indication de l'itinéraire du voyage.</p> <p>- Voyage pour des raisons professionnelles, politiques,</p>	<p>- Passeport et visa (si nécessaire)</p> <p>- Couverture maladie minimale de 30 000 euros couvrant la totalité du séjour</p> <p>- Billet retour</p>

		<p>scientifiques, sportives, religieuses ou autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Invitation d'une entreprise ou d'une autorité à participer à une manifestation. - Billets d'entrée pour une conférence, congrès etc., inscription ou programme mentionnant dans la mesure du possible le nom de l'organisme d'accueil et la durée du séjour, ou tout autre document indiquant l'objet de la visite. - Document justifiant l'existence de relations commerciales, industrielles ou autres. <p>- Voyage d'étude ou de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Certificat d'inscription à un centre d'enseignement, - Certificat attestant les cours suivis. 	
<p>Estonie</p> <p>Informations trouvées sur le site du ministère des affaires étrangères : http://goo.gl/K2c57P</p>	<p>100 euros par jour et par personne.</p>	<p>Une preuve du logement : une réservation d'hôtel confirmée couvrant l'intégralité du séjour (par une attestation, mais pas de précision sur le paiement complet ou non de la réservation).</p> <p>Ou une lettre d'invitation ou un email confirmant que l'hôte va prendre en charge l'hébergement de l'étranger.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Passeport et visa (si nécessaire) - Couverture maladie minimale de 30 000 euros couvrant la totalité du séjour - Billet retour
<p>Finlande</p> <p>Informations trouvées sur le site du ministère des affaires étrangères : http://goo.gl/4vuVWh</p>	<p>30 euros par jour et par personne.</p>	<p>Des documents justifiant le but du voyage :</p> <p>Une lettre d'invitation privée rédigée par l'hôte ou officielle d'une organisation : lettre libre indiquant l'organisation hôte ou le contact de l'hôte privé et ceux de la personne invitée : <i>nom, date d'anniversaire, adresse, numéro de passeport, but et durée de la visite.</i></p> <p>En cas de visite privée, il est conseillé de mentionner si l'hôte est un ami, un conjoint ou un proche.</p> <p>Ou une réservation d'hôtel confirmée couvrant l'intégralité du séjour (par une attestation, mais pas de précision sur le paiement complet ou non de la réservation).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Passeport et visa (si nécessaire) - Couverture maladie minimale de 30 000 euros couvrant la totalité du séjour - Billet retour

<p>France</p> <p>Informations trouvées sur le site service-public.fr : http://bit.ly/11mdR8</p>	<p>Si attestation d'accueil : 32.50 euros par jour et par personne,</p> <p><i>Si pas d'attestation d'accueil, mais une réservation d'hôtel :</i> 65 euros par jour et par personne,</p> <p>Si pas de réservation d'hôtel : 120 euros par jour et par personne.</p>	<p>Une attestation d'hébergement faite en mairie. L'attestation est délivrée si l'hébergeant remplit certaines conditions.</p> <p><i>Pour plus d'informations :</i> http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F2191.xhtml</p> <p>Ou une réservation d'hôtel confirmée couvrant l'intégralité du séjour (par une attestation, mais pas de précision sur le paiement complet ou non de la réservation).</p>	<p>- Passeport et visa (si nécessaire)</p> <p>- Couverture maladie minimale de 30 000 euros couvrant la totalité du séjour</p> <p>- Billet retour</p>
<p>Grèce</p> <p>Informations trouvées sur le site de la Grèce en France : http://www.mfa.gr/france/fr/services/services-for-non-greeks/visas-schengen.html</p>	<p>50 euros par jour et par personne. Il faut un total minimum de 300 euros pour un séjour de moins de 5 jours.</p> <p>Montant divisé par 2 pour les mineurs (moins de 18 ans).</p>	<p>Une lettre d'invitation et d'engagement signée par l'hôte. Si l'invitant n'est pas grec, il faut aussi une copie de sa carte de résidence en Grèce. Si l'hôte est une personne de la famille, il faut un certificat attestant la parenté.</p> <p>Ou lettre d'invitation d'engagement du partenaire commercial, employeur ou organisme grec spécifiant le motif, la durée et la prise en charge des frais (si c'est le cas), et tout document justifiant la relation (contrats, factures, correspondances, etc.).</p> <p>Ou réservation d'hôtel confirmée couvrant l'intégralité du séjour (par une attestation, mais pas de précision sur le paiement complet ou non de la réservation).</p>	<p>- Passeport et visa (si nécessaire)</p> <p>- Couverture maladie minimale de 30 000 euros couvrant la totalité du séjour</p> <p>- Billet retour</p>
<p>Hongrie</p> <p>Informations trouvées sur le site du ministère des affaires étrangères : http://goo.gl/Ez3Hwb</p>	<p>1000 HUF ou 3.19 euros par entrée et par personne. C'est le seul montant indiqué pour les moyens de subsistances nécessaires.</p>	<p>Un justificatif relatif au logement ou une lettre d'invitation :</p> <p>- Séjour touristique : certificat d'une agence de voyage ou réservation d'hôtel confirmée couvrant l'intégralité du séjour (par une attestation, mais pas de précision sur le paiement complet ou non de la réservation).</p> <p>- Séjour d'études ou professionnel : certificat de l'institution d'accueil et certificat de logement.</p> <p>- Voyage d'affaire : lettre d'invitation du partenaire</p>	<p>- Passeport et visa (si nécessaire)</p> <p>- Couverture maladie minimale de 30 000 euros couvrant la totalité du séjour</p> <p>- Billet retour</p>

		<p>commercial et preuve de l'existence de liens commerciaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Visite privée : lettre d'invitation délivrée par l'office de l'immigration et de la nationalité ou lettre d'invitation sur le modèle d'un document notarial public avec une photocopie du passeport ou de la carte d'identité de l'hôte. - Visite médicale : certificat de l'établissement de santé, certificat de couverture du traitement médical et certificat de logement. - Visite d'une tombe : certificat d'existence de la tombe et degré de relation avec la personne défunte. - Visite culturelle ou sportive : certificat du club sportif, lettre d'invitation de l'organisation d'accueil (notamment pour la participation à une conférence). - Autres motifs d'entrée : déclaration présentant le motif d'entrée et de séjour. 	
<p>Islande</p> <p>Informations trouvées sur le site de la direction politique de l'immigration : http://www.utl.is/in dex.php/en/application-basic-requirement</p>	<p>4000 couronnes islandaises (environ 30 euros) par jour et par personne avec un total de ressources minimum de 20 000 couronnes islandaises (environ 160 euros) requis pour passer les frontières.</p> <p>Il est possible qu'une personne de référence prenne en charge les dépenses de la personne en remplissant un formulaire de garantie, comprenant le relevé de compte de cette personne.</p> <p>Formulaire : http://www.utl.is/images/2017/Abyrgdaryfirlysing-2018-08.pdf</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Visite privée : lettre d'invitation de l'hôte. Pour une visite familiale, les documents attestant des liens de parenté sont demandés. - Voyage d'affaire : invitation de l'entreprise en Islande. - Séjour touristique : réservation confirmée d'hôtel ou d'un voyage organisé couvrant l'intégralité du séjour (par une attestation, mais pas de précision sur le paiement complet ou non de la réservation). - Séjour pour assister à un rendez-vous ou une conférence : invitation de l'organisation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Passeport et visa (si nécessaire) - Couverture maladie minimale de 30 000 euros couvrant la totalité du séjour - Billet retour

<p>Italie</p> <p>Informations trouvées sur le site du ministère des affaires étrangères : https://www.esteri.it/mae/en/servizi/stranieri/ingressosoggetti/condizioni_ingresso.html</p>	<p>De 1 à 5 jours : 269,60 euros en globalité si une personne et 212,81 euros par personne si deux personnes ou plus.</p> <p>De 6 à 10 jours : 44,93 euros par jour pour une personne et 26,33 euros par jour et par personne pour deux personnes ou plus.</p> <p>De 11 à 20 jours : 51,64 euros fixe ainsi que 36,67 euros par jour et par personne pour une personne et 25,82 euros fixe ainsi que 22,21 euros par jour pour deux personnes ou plus.</p> <p>Plus de 20 jours : 206,58 euros fixe ainsi que 27,89 euros par jour et par personne pour une personne et 118,79 euros fixe ainsi que 17,04 euros par jours pour deux personnes ou plus.</p>	<p>Une réservation d'hôtel confirmée couvrant l'intégralité du séjour (par une attestation, mais pas de précision sur le paiement complet ou non de la réservation). Ou déclaration de prise en charge par l'invitant (des frais du séjour, de l'hébergement et/ou de l'assurance maladie)</p> <p>Formulaire : http://vistoperitalia.esteri.it/Moduli/it/DICHIARAZIONEALLOGGIOGARANZIA.PDF</p>	<p>- Passeport et visa (si nécessaire)</p> <p>- Couverture maladie minimale de 30 000 euros couvrant la totalité du séjour</p> <p>- Billet retour</p>
<p>Lettonie</p> <p>Informations trouvées sur le site du ministère des affaires étrangères : http://goo.gl/PWzX8T</p>	<p>14 euros par jour et par personne.</p>	<p>Une invitation approuvée par le Bureau de la Migration des Affaires de citoyenneté, en format papier.</p> <p>Ou une réservation de logement confirmée couvrant l'intégralité du séjour (par une attestation, mais pas de précision sur le paiement complet ou non de la réservation).</p>	<p>- Passeport et visa (si nécessaire)</p> <p>- Couverture maladie minimale de 30 000 euros couvrant la totalité du séjour</p> <p>- Billet retour</p>
<p>Liechtenstein</p> <p>Informations trouvées sur le site du secrétariat d'Etat aux migrations : https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/themen/einreise/faq.html</p>	<p>100 CHF (environ 85 euros) par jour et par personne.</p> <p>Pour un étudiant (en possession d'une carte étudiante) ce montant est réduit à 30 CHF (environ 25 euros) par jour et par personne.</p>	<p>- En cas de logement chez des membres de la famille ou des personnes privées, une lettre d'invitation (aucune forme particulière n'est requise, une copie suffit).</p> <p>- En cas de logement en hôtel, la confirmation de réservation pour l'intégralité du séjour (une copie suffit). Pas de précision sur le paiement complet ou non de la réservation.</p> <p>- En cas de voyage d'affaires, une lettre de l'entreprise invitante au Liechtenstein, précisant les dates du séjour (une copie suffit).</p>	<p>- Passeport et visa (si nécessaire)</p> <p>- Couverture maladie minimale de 30 000 euros couvrant la totalité du séjour</p> <p>- Billet retour</p>

<p>Lituanie</p> <p>Informations trouvées sur le site d'information du visa Schengen : https://www.schengenvisainfo.com/lithuania-visa/</p>	<p>40 euros par jour et par personne.</p>	<p>Une réservation d'hôtel couvrant l'intégralité du séjour et payée.</p> <p>Ou une lettre d'invitation par l'hôte: - Si la personne ne peut pas se prendre en charge financièrement, l'hôte a la possibilité de faire une lettre approuvée par le Bureau de la Citoyenneté et de l'Immigration lituanien dans laquelle il s'engage à la prendre en charge.</p> <p><i>Pour plus d'informations :</i> http://www.pmlp.gov.lv/en/home/services/visas-and-invitations/letter-approved/</p> <p>- Si la personne se prend en charge financièrement la lettre d'invitation peut être informelle, mais doit préciser l'adresse et le numéro de téléphone de l'hôte.</p>	<p>- Passeport et visa (si nécessaire)</p> <p>- Couverture maladie minimale de 30,000 euros couvrant la totalité du séjour.</p> <p>- Billet retour</p>
<p>Luxembourg</p> <p>Informations obtenues auprès des ministères des affaires étrangères et informations trouvées sur le site visa et immigration : http://www.guichet.public.lu/citoyens/fr/immigration/moins-3-mois/ressortissants-entree-visa/index.html</p>	<p>70 euros par jour et par personne.</p> <p>Il y a la possibilité pour une personne de référence au Luxembourg de faire un engagement de prise en charge.</p> <p><i>Formulaire :</i> https://guichet.public.lu/catalogue-formulaires/immigration-docs-communs/engagement-prise-charge-financiere/engagement-prise-charge.pdf</p>	<p>En cas d'invitation : un engagement de prise en charge de la personne de référence au Luxembourg (qui n'est pas obligatoire mais fortement recommandé).</p> <p><i>Formulaire :</i> https://guichet.public.lu/catalogue-formulaires/immigration-docs-communs/engagement-prise-charge-financiere/engagement-prise-charge.pdf</p> <p>Une lettre d'invitation officielle pour une visite d'affaire.</p> <p>Ou une réservation d'hôtel confirmée couvrant l'intégralité du séjour (par une attestation, ce qui ne veut pas forcément dire payée pour l'intégralité du séjour).</p>	<p>- Passeport et visa (si nécessaire)</p> <p>- Couverture maladie minimale de 30 000 euros couvrant la totalité du séjour</p> <p>- Billet retour</p>
<p>Malte</p> <p>Informations trouvées sur le site du ministère des affaires étrangères :</p>	<p>48 euros par jour et par personne.</p>	<p>- Une réservation d'hébergement confirmée couvrant l'intégralité du séjour (par une attestation, mais pas de précision sur le paiement complet ou non de la réservation). - Les documents prouvant l'existence d'un bail ou d'un titre de propriété dans le pays au nom du demandeur.</p>	<p>- Passeport et visa (si nécessaire)</p> <p>- Couverture maladie minimale de 30 000 euros couvrant la totalité du séjour</p>

<p>https://identitymalta.com/supporting-documents/</p>		<p>- Une déclaration de preuve de l'hôte (dans laquelle l'hôte certifie son engagement à accueillir le demandeur) tamponnée par une autorité consulaire.</p> <p>Formulaire : https://identitymalta.com/wp-content/uploads/2016/07/DECLARATION-OF-PROOF-pdf.pdf</p>	<p>- Billet retour</p>
<p>Norvège</p> <p>Informations trouvées sur le site de l'UDI : http://www.udi.no/en/</p>	<p>500 couronnes norvégiennes (environ 53 euros) par jour et par personne.</p> <p>Un national peut cependant se porter garant :</p> <p>Formulaire de garantie : http://www.udi.no/globalassets/global/skiemaer/garantiskjema-besok-guarantee-form-visit-gp7018-be.pdf</p>	<p>Une invitation faite par l'hôte. Certaines ambassades peuvent avoir leur propre modèle.</p> <p>Pour plus de précisions sur le contenu de la lettre d'invitation : http://www.udi.no/en/word-definitions/invitation-for-a-visitors-visa/</p> <p>Elle ne se substitue pas à la lettre de garantie (voir colonne « ressources »).</p> <p>Ou une réservation d'hébergement payée couvrant la totalité du séjour.</p>	<p>- Passeport et visa (si nécessaire)</p> <p>- Couverture maladie minimale de 30 000 euros couvrant la totalité du séjour</p> <p>- Billet retour</p>
<p>Pays-Bas</p> <p>Informations trouvées sur le site du service de l'immigration et de la naturalisation : https://goo.gl/zhfoqY</p>	<p>34 euros par jour et par personne.</p> <p>Une personne résidant aux Pays-Bas peut cependant se porter garant (l'hôte ou une tierce personne ayant un lien familial ou non).</p> <p>Formulaire : https://ind.nl/en/Forms/1310.pdf</p>	<p>Une lettre d'invitation intitulée « preuve de prise en charge et/ou d'hébergement ».</p> <p>Formulaire : https://ind.nl/en/Forms/1310.pdf</p> <p>Ou une réservation d'hôtel confirmée couvrant l'intégralité du séjour (par une attestation, mais pas de précision sur le paiement complet ou non de la réservation).</p>	<p>- Passeport et visa (si nécessaire)</p> <p>- Couverture maladie minimale de 30 000 euros couvrant la totalité du séjour</p> <p>- Billet retour</p>
<p>Pologne</p> <p>Informations trouvées sur le site du ministère des affaires étrangères : http://www.msz.gov.pl/en/travel_to_poland/visa/</p>	<p>- Pour un séjour jusqu'à 3 jours : Le montant total doit être de 300 PLN (environ 69 euros) par personne.</p> <p>- Pour un séjour de plus de 3 jours : 100 PLN (environ 23 euros) par jour et par personne.</p> <p>- Si les coûts d'hébergement sont couverts par un tiers ou avant le voyage : 20 PLN (environ 5 euros) par jour et par personne.</p>	<p>Un justificatif relatif à l'hébergement : lettre d'invitation avec l'adresse et le numéro de téléphone de l'hôte ou réservation d'hôtel confirmée couvrant l'intégralité du séjour (par une attestation, mais pas de précision sur le paiement complet ou non de la réservation).</p>	<p>- Passeport et visa (si nécessaire)</p> <p>- Couverture maladie minimale de 30 000 euros couvrant la totalité du séjour</p> <p>- Billet retour</p>

<p>Portugal</p> <p>Informations trouvées dans la loi portugaise 29/2012 adoptée le 9 août 2012 : http://www.sef.pt/documentos/56/Lei%20delmig%28Lei29_2012%29EN.pdf#1</p>	<p>40 euros par jour et par personne avec un minimum de ressource de 75 euros pour rentrer sur le territoire</p> <p>Possibilité d'être exempté en apportant la preuve de la prise en charge des dépenses pendant le séjour (lettre de prise en charge remplie par un national ou une personne résidant en situation régulière sur le territoire).</p>	<p>Une réservation d'hébergement confirmée couvrant l'intégralité du séjour (par une attestation, mais pas de précision sur le paiement complet ou non de la réservation).</p> <p>Ou une lettre d'invitation datant de moins d'un mois, signée, avec les dates et l'adresse du séjour. Une copie du passeport de l'hôte, ou une copie du titre de séjour si l'hôte n'est pas un ressortissant de l'Union européenne, est demandée. Une seule lettre suffit pour une famille ou un groupe. Si l'invitation est faite par un membre de la famille, une preuve de parenté est demandée (sinon explication du lien avec l'hôte). Un justificatif de domicile au nom de l'hôte est également requis.</p>	<p>- Passeport et visa (si nécessaire)</p> <p>- Couverture maladie minimale de 30 000 euros couvrant la totalité du séjour</p> <p>- Billet retour</p>
<p>République Tchèque</p> <p>Informations trouvées sur le site du ministère des affaires étrangères : http://goo.gl/LTbiSC</p>	<p>Pour un séjour de moins de 30 jours : 1100 CZK (environ 42 euros) par jour et par personne.</p> <p>Pour un séjour de plus de 30 jours : L'étranger doit justifier d'un montant total de 33000 CZK (1220.72 euros) et d'un montant additionnel de 4400 CZK (162.79 euros) pour chaque mois.</p> <p>Ce montant est divisé par 2 pour les mineurs (moins de 18 ans).</p>	<p>Une invitation officielle vérifiée par la police des étrangers et dans laquelle l'hôte s'engage à héberger et à couvrir tous les frais de l'étranger, ou seulement ceux liés à l'hébergement.</p> <p>La demande d'invitation se fait par mail (cisrscpp@mvcz.cz) selon une procédure particulière décrite ici : http://www.policie.cz/docDetail.aspx?docid=21563997&doctype=ART</p> <p>Cette invitation peut aussi prendre la forme d'une invitation non officielle, délivrée par une société identifiée en en-tête et signée par la personne autorisée. L'hôte doit alors préciser le nom, la date de naissance et le numéro de passeport (si connu) de l'étranger et une description du motif, de la durée et de la localisation de son séjour. Cette invitation est remise à l'étranger qui l'inclut dans sa demande de visa.</p> <p>Ou une réservation d'hébergement confirmée couvrant l'intégralité du séjour (par une attestation, mais pas de précision sur le paiement complet ou non de la réservation).</p>	<p>- Passeport et visa (si nécessaire)</p> <p>- Couverture maladie minimale de 30 000 euros couvrant la totalité du séjour</p> <p>- Billet retour</p>

<p>Slovaquie</p> <p>Informations trouvées sur le site du ministère des affaires étrangères : http://www.foreign.gov.sk/web/en/consular_info/visa</p>	<p>56 euros par jour et par personne.</p>	<p>Une réservation d'hébergement confirmée couvrant l'intégralité du séjour (par une attestation, mais pas de précision sur le paiement complet ou non de la réservation).</p> <p>Ou une lettre d'invitation personnelle de l'hôte confirmant que la personne va résider chez lui.</p>	<p>- Passeport et visa (si nécessaire)</p> <p>- Couverture maladie minimale de 30 000 euros couvrant la totalité du séjour</p> <p>- Billet retour</p>
<p>Slovénie</p> <p>Informations trouvées sur le site du ministère des affaires étrangères : http://www.mzz.gov.si/</p>	<p>70 euros par jour et par personne.</p> <p>Ce montant est divisé par deux pour les mineurs (moins de 18 ans), leurs parents et/ou leurs représentants légaux.</p> <p>Il est possible d'avoir un garant si la personne n'a pas les moyens de subsistance suffisants, par le biais d'une lettre de garantie indiquant le but, la durée du séjour, et l'adresse du lieu d'hébergement en Slovénie. Cette lettre doit être authentifiée par l'unité administrative la plus proche.</p> <p><i>Pour plus d'informations :</i> http://www.mzz.gov.si/en/entry_and_residence/visa_regimes_and_visas/letter_of_guarantee/</p>	<p>Une invitation de la part de l'hôte prenant la forme d'une lettre de garantie (différente de celle pour les ressources) indiquant le but, la durée du séjour, et l'adresse du lieu d'hébergement en Slovénie. Cette lettre doit être authentifiée par l'unité administrative la plus proche.</p> <p><i>L'invitation à remplir :</i> http://www.mzz.gov.si/fileadmin/pa/geuploads/Konzularne_informacije/vizne_informacije/Garantno_Pismo.doc</p> <p>Ou un document indiquant l'hébergement prévu pour l'intégralité du séjour.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Voyage d'affaire : une invitation d'une entreprise, ticket d'entrée pour un congrès/conférence. - Séjour d'études : un certificat d'inscription dans un établissement, et une carte étudiante. - Séjour touristique ou privé : une invitation de l'hôte ou tout autre document indiquant l'hébergement prévu couvrant l'intégralité du séjour et confirmé (par une attestation, mais pas de précision sur le paiement complet ou non de la réservation). - Séjour pour assister à un événement (sportif, culturel, scientifique, religieux...) : invitation ou inscription. - Voyage pour des raisons médicales : un document officiel de l'institution médicale confirmant le traitement. 	<p>- Passeport et visa (si nécessaire)</p> <p>- Couverture maladie minimale de 30 000 euros couvrant la totalité du séjour</p> <p>- Billet retour</p>

<p>Suède</p> <p>Informations trouvées sur le site « migrationsverket » : http://www.migrationsverket.se/English/Private-individuals/Visiting-Sweden.html</p>	<p>450 SEK (48.26 euros) par jour et par personne.</p>	<p>Une invitation à remplir par l'hôte et par la personne invitée. L'invitation doit ensuite être validée par un consulat ou une ambassade de Suède. <i>L'invitation à remplir :</i> http://urlz.fr/25zm</p> <p>Ou une réservation d'hébergement payée couvrant la totalité du séjour.</p>	<p>- Passeport et visa (si nécessaire)</p> <p>- Couverture maladie minimale de 30 000 euros couvrant la totalité du séjour</p> <p>- Billet retour</p>
<p>Suisse</p> <p>Informations trouvées sur le site du Secrétariat d'Etat aux migrations : https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/themen/einreise/kurzfristig/drittstaaten.html</p>	<p>100 CHF (environ 85 euros) par jour et par personne.</p> <p>Pour un étudiant (en possession d'une carte étudiante) ce montant est réduit à 30 CHF (environ 25 euros) par jour et par personne.</p>	<p>- En cas de logement chez des membres de la famille ou des personnes privées, une lettre d'invitation (aucune forme particulière n'est requise, une copie suffit).</p> <p>- En cas de logement en hôtel, la confirmation de réservation pour l'intégralité du séjour (une copie suffit). Pas de précision sur le paiement complet ou non de la réservation.</p> <p>- En cas de voyage d'affaires, une lettre de l'entreprise invitante en Suisse, précisant les dates du séjour (une copie suffit).</p>	<p>- Passeport et visa (si nécessaire)</p> <p>- Couverture maladie minimale de 30 000 euros couvrant la totalité du séjour</p> <p>- Billet retour</p>